

24 août 2007
Acadie Nouvelle

Petitcodiac: les Sentinelles veulent forcer la main d'Ottawa

Marie Hélène Eddie

MONCTON - L'organisme Sentinelles Petitcodiac maintient sa demande en révision judiciaire, qui avait été déposée en juillet à la suite de l'inaction de la province dans le dossier de la rivière Petitcodiac.

Plus précisément, cette demande avait été déposée afin que le ministre fédéral des Pêches et des Océans prenne les mesures nécessaires pour forcer la province à corriger la situation de la rivière. Lorsque la province a annoncé son plan de restauration de la rivière, Michel Desjardins, le président des Sentinelles Petitcodiac, avait déclaré que l'organisme prendrait quelques semaines afin de juger si une telle procédure judiciaire était encore nécessaire.

La province a choisi de remplacer le pont-jetée de la rivière Petitcodiac, qui empêche la migration en toute sécurité et sans obstacle des poissons en conformité avec l'article 20 de la Loi sur les pêches, par un pont partiel. Le projet de 68 millions \$ dépend toutefois d'une entente qu'il reste à conclure entre les gouvernements fédéral et provincial.

Hier, M. Desjardins a confirmé ce que la rumeur laissait déjà entendre: Sentinelles Petitcodiac maintient sa demande auprès de la Cour fédérale puisque le gouvernement fédéral ne s'est pas encore prononcé sur le dossier.

"Nous avons franchi une étape très importante récemment lorsque le gouvernement provincial a clairement signalé son intention de procéder. Mais c'était une étape incomplète. Il faut maintenant que le gouvernement fédéral se trempe lui aussi. Le ministre (des Pêches et des Océans, Loyola Hearn) doit veiller à l'application de la Loi (sur les pêches), mais il refuse toujours de le faire", souligne M. Desjardins.

La demande en révision judiciaire a pour but, tout d'abord, d'obtenir une déclaration de la Cour fédérale qui dit que les gouvernements fédéral et provincial contreviennent actuellement à la Loi sur les pêches.

Elle vise ensuite à obtenir une déclaration enjoignant le ministre fédéral des Pêches et des Océans, M. Hearn, à prendre les mesures nécessaires pour corriger la situation.

M. Hearn, de passage à Moncton environ deux semaines avant l'annonce du gouvernement provincial, avait alors affirmé que le fédéral avait une responsabilité dans le dossier.

"Je suis ouvert sur cette question. Je vais faire ce qu'il faudra", avait-il alors déclaré.

Mais depuis l'annonce, le ministre ne s'est pas prononcé sur la question.

"On a un peu l'impression que le gouvernement (fédéral) fait volte-face, parce que pendant plusieurs années, c'est lui qui cherchait à inciter la province à agir. Alors, on attend une déclaration du ministre fédéral des Pêches, à ce moment-ci. Nous avons envoyé une lettre au ministre des Pêches (M. Hearn) en mars, donc ça fait déjà cinq mois, et nous n'avons toujours pas reçu d'accusé de réception, ni aucune nouvelle de lui", indique M. Desjardins.